L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 20 AVRIL 1880.

53me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI AVRIL 20 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

La police de la Nouvelle-Orléans.

Les actes de violence et de désordres deviennent, depuis quelque temps, de plus en plus fréquents à la Nouvelle-Orléans. Encouragés par le défaut de surveillance suffisante, l'inertie ou la faiblesse de la police, les gens sans aveu et les mauvais sujets semblent s'en donner à cœur joie, et chaque jour, la presse enregistre des scènes scandaleuses dont certains marchés sont le théâtre, ou des violences excercées contre des détaillants qui n'ont pas voulu donner à boire gratis aux perturbateurs.

On a vu il y a quelques jours au marché Poydras, deux hommes mettre au défi une demi-douzaine d'officiers de police, de les arrêter et rester maîtres du terrain. Un autre jour, ce sont les policemen eux-mêmes qui se font perturbateurs de la tranquillité publique. Le bureau de police est loin de se montrer assez sévère contre les agents qui sont cités devant lui, mais ce qui est pis, c'est que les officiers renvoyés obtiennent souvent au bout de peu de temps leur reintégration.

La police étant mal payée vit le plus souvent d'expédients et cela explique l'existence nullement déguisée des maisons de jeu qui pullulent dans la ville, et bien d'autres tolérances qui font que la Nouvelle-Orléans n'est pas le modèle des villes policées.

Il y a longtemps que les choses sont loin d'être satisfaisantes, mais il semble qu'elles aient été en empirant depuis quelques mois.

Samedi dernier, une procession d'hommes de couleur ayant à sa tête comme marshalls, deux chefs notoires du parti républicain, dont l'un est l'ex-lieutenant-gouverneur Pinchback, a assommé et à moitié tué un pauvre conducteur des chemins de fer urbains parce qu'il n'a pas voulu leur laisser la voie fermée comme si la levée n'était pas assez large pour permettre à ces messieurs de parader sans obstruer le service des chars. Un autre citoyen a été traité aussi brutalement par la bande de radicaux noirs que conduisait M. Pinchback.

Il n'y avait pas de police dans le voisinage et aucune arrestation n'a été faite samedi à raison de ces actes de violence inqualifiables. Nous savons que la police est peu nombreuse et ne peut être partout, mais il nous semble que le maire eût dû exiger que la procession fût précédée d'un ou deux policemen, ce qui eût évité les faits odieux de brutalité commis par les membres du cortège noir et assure-t-on par au des deux marshalls.

L'administration municipale actuelle doit rester en fonctions encore quelque temps, et elle doit se préoccuper de cette recrudescence de désordres et d'actes de violence et aviser aux moyens d'y mettre un terme. Nous savons que le maire n'a pas beaucoup de pouvoirs, mais il est le premier magistrat de la cité et c'est sur lui que retombe la responsabilité des violations de la loi et du bon ordre. Il doit donc avoir à cœur de faire cesser un état de choses qui rappelle trop les exploits des hoodlums à San-Francisco. Il est armé d'une autorité morale qui lui donne le droit d'imposer aux autorités de police les réformes nécessaires pour améliorer cet important service.

Quant à la répression des crimes et délits, c'est l'affaire des autorités judiciaires, des recorders et du grand-juri. Il y a beaucoup à dire sur ce chapitre. Nous bornerons pour aujourd'hui nos remarques à ce qui concerne la prévention des désordres, prévention qui peut être assurée avec un peu d'énergie et de vigueur de la part des autorités de la ville et de la police.

Nous avons eu le plaisir de recevoir hier la visite du sénateur Parlange qui est reparti hier soir pour la paroisse Pointe-Coupée. Le sénateur est un des délégués de son district à la Convention de Cincinnati et il repassera par la Nlle-Orléans en juin. Les co-paroissiens de M. Parlange seront heureux de le revoir parmi eux après la longue et laborieuse session, pendant laquelle il a si dignement représenté son district.

Eventailles de satin blanc, pour la Confirmation, à 50 cts au Palais Royal de Levy, 163 Canal.

Avis aux français soumis au service militaire.—Nous appelons l'attention des français qui font partie de l'armée territoriale et de la réserve sur la communication suivante qui nous a été adressée par M. le vicomte d'Abzac, consul de France.

Paris, le 26 mars 1880.

Ministère des affaires étrangères.
Direction des affaires Commerciales, sous direction des Chancelleries.

Monsieur le vicomte, M. le ministre de la guerre m'a transmis, relativement aux appels des hommes de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée active, les informations suivantes :

1° Les hommes de l'armée territoriale appartenant aux classes de 1868 et 1869 seront, suivant l'arme dont il font partie, convoqués du 5 au 17 avril ou du 10 au 22 mai prochain ;

2° Les hommes de la réserve de l'armée active appartenant aux classes de 1871 et 1873 seront convoqués au mois de mai prochain pour les armes de la cavalerie, de l'artillerie et des trains. Quant aux réservistes de l'infanterie, du génie et des sections d'administration, ils devront rejoindre leur corps à la fin du mois d'août ou au commencement du mois de septembre.

Je vous serai obligé de porter ces dispositions, au sujet desquelles le Journal Officiel (numéros des 3, 4, 5 et 7 de ce mois) fournit des indications plus détaillées, à la connaissance de ceux de nos nationaux qui résident dans l'étendue de votre arrondissement consulaire et qu'elles peuvent concerner. Il demeure bien entendu, monsieur, qu'ils ont la faculté, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi du 18 novembre 1875, de se faire dispenser de se rendre aux appels ci-dessus mentionnés : la circulaire de mon Département en date du 9 août 1879 vous met en mesure de leur faire connaître les formalités à remplir pour obtenir cette dispense et éviter les conséquences de l'insoumission.

J'ai l'honneur de vous informer, d'autre part, qu'aux termes d'un décret en date du 2 de ce mois, les opérations des conseils de révision pour la formation de la classe de 1869 commenceront le 29 du même mois et se termineront le 16 juin suivant. Il y aura lieu, monsieur, de prendre les dispositions nécessaires pour que les pièces constatant les résultats des visites médicales auxquelles vous aurez été autorisé à faire procéder soient transmises aux Préfets en France en temps utile pour parvenir avant cette dernière époque.

Recevez, etc.,

(Signé) C. DE FRYCINET.

Sardines aux grenouilles ! sardines dorées à l'Etoile Rouge.

Le Malakoff Bitters est vendu chez Alp. Wein, 26 rue Canal.

Il y a 35 ans que le drap du Dr Bull est connu, et il est encore plus populaire. Prix $1.

Les crevasses.

Une dépêche de M. Pandely à M. Whitney donne l'état des choses à la crevasse Sharpe :

Crevasse, 19 avril.

Pas de changement pendant la nuit ; le barrage inférieur tient mieux que je ne le supposais. La terre est à sec, excepté du côté du barrage supérieur. Je ne me suis jamais senti plus encouragé.

PANDELY.

Une dépêche de M. Sydney Lewis, ingénieur envoyé au bayou Lafourche, dit que la crevasse n'est pas plus large, que les travaux marchent bien, et exprime l'espoir de fermer la brèche.

La crevasse Ste-Sophie dans le bas du fleuve a été fermée. Ce sont les habitants qui ont fait les travaux.

Des nouvelles reçues hier matin au bureau des remorqueurs annoncent que la crevasse au-dessous de l'habitation Belle Air a été heureusement fermée.

A deux milles et demi au-dessous d'Algier, une rigole à riz défectueuse a occasionné une petite brèche par où l'eau du fleuve a fait irruption, mais quelques heures de travail ont suffi pour réparer le dommage.

M. O. Wagner, secrétaire du juri de police de la rive gauche, paroisse Jefferson, a écrit à l'ingénieur d'Etat que la levée cédait à l'habitation Trudeau, qu'il allait tâcher de se procurer du bois et dû faire pour le mieux en attendant de l'aide.

A l'habitation Story on répare la levée.

Louisiane.

Nous remercions nos excellents confrères du *Meschacébé* de leur bienveillante mention de la nomination de l'*Abeille*. Nous empruntons ce qui suit à notre confrère :

Le fleuve monte toujours, lentement, mais graduellement, et il est maintenant plus haut qu'il ne l'a été depuis 1874. Il n'est plus qu'à un pied environ de la marque de cette année fatale. Les nouvelles d'en haut indiquent une baisse générale du Mississippi et de l'Ohio, ainsi que de leurs tributaires, mais ici nous ne devons pas nous attendre à une baisse conséquente avant un mois au moins. Il n'y a pas, que nous sachions, danger de crevasse dans notre paroisse, mais si les eaux continuent à grossir la condition de certaines levées est de nature à inspirer de sérieuses craintes.

On dépeint comme déplorable la condition qui est faite aux habitants voisins de la crevasse de Bonnet Carré. L'eau, refoulée par les nombreuses collines de sable qui se sont amoncelées à travers la crevasse depuis 1874, envahit graduellement les habitations jusqu'à un mille et demi au-dessus de la brèche, détruisant les jardins et causant de nombreux dommages.

Une information particulière que nous recevons de St. Jacques dit que le tabac de Périque a souffert de la gelée blanche qui a eu lieu il y a une dizaine de jours.

Le *Sugar Planter* dit que la gelée n'a pas fait de tort aux cannes en n'a fait que décolorer le feuillage des légumes.

L'*Observateur* de la Pointe-à-la-Hache, qui a de nouveau une partie française comme dans le bon vieux temps, annonce qu'il y a une crevasse de 30 pieds de large et de 15 pieds de profondeur sur l'habitation Saintville Deplanche. C'est sans doute la crevasse désignée sous le nom de Ste-Sophie et qu'on a réussi à boucher.

Merci à notre estimable confrère pour son allusion à l'*Abeille*.

OPÉRA FRANÇAIS.

L'abonnement à la prochaine saison d'opéra ayant atteint le chiffre que s'était fixé M. de Beauplan, il a conclu ses arrangements définitifs avec les propriétaires du théâtre et il annonce, dans la lettre que nous reproduisons ci-dessous, qu'il part aujourd'hui pour aller faire ses engagements à Paris. M. de Beauplan nous fait espérer qu'il ramènera M. Momas comme chef d'orchestre ; cette nouvelle sera accueillie avec une vive satisfaction par les habitués.

Avec l'engagement déjà mentionné de Madame Ambre, la célèbre et brillante cantatrice de la troupe Maplesson, nous pouvons annoncer aussi celui de Mlle Lablache, fort jolie personne de 18 ans, petite fille du grand chanteur de ce nom et fille de Mme Lablache, contralto de grande réputation. Mlle Lablache possède une fort belle voix et un talent de chanteuse déjà remarquable. Voilà donc déjà deux étoiles assurées à la compagnie. Nous attendrons avec confiance la réalisation des promesses du nouveau directeur dont voici la lettre :

A Messieurs les Souscripteurs du Théâtre de l'Opéra.

Messieurs—Je suis heureux d'annoncer que la souscription arrivée au chiffre de $35,000 m'a permis de signer le bail du Théâtre de l'Opéra pour la saison prochaine. Je pars mardi pour New York et le 10 mai je serai à Paris afin d'y conclure au plus tôt certains engagements que je serais désireux de faire pour assurer à la saison prochaine tout l'éclat que je compte lui donner.

J'espère annoncer bientôt l'engagement de M. Momas qui serait, je crois, aussi heureux de revenir que le public le serait lui-même en le voyant reprendre sa place au pupitre.

La troupe que j'aménerai sera de premier ordre et j'espère faire assez bien une première année pour pouvoir conserver pendant la saison suivante la direction du Théâtre de l'Opéra.

Je ferai part au public de tous les engagements faits par moi à Paris, par l'entremise de mon agent, J. Davis, qui reste ici et auquel toute communication peut être adressé au théâtre.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée,

G. DE BEAUPLAN,
Directeur de l'Opéra.

M. de Beauplan nous prie de faire savoir qu'il a déposé tous les bulletins d'abonnement entre les mains de M. Carl Kohn, président de la Banque de l'Union.

Splendide assortiment de bottes Wauché pour dames et pour fillettes, à l'Etoile Rouge.

CONFÉRENCE SUR VICTOR HUGO.— On parle beaucoup dans la colonie française de la conférence que M. Lejeune doit faire demain soir, à la Salle des Odd-Fellows, sur Victor Hugo, et si nous en jugeons par les on dit, ce sera l'occasion d'une manifestation de la part des admirateurs du grand poète national français qui iront en foule entendre M. Lejeune.

LE CONCERT DE MADAME COURTADE.— Nous eussions désiré que le succès pécuniaire du concert-matinée donné dimanche à la salle Grunewald, par madame Courtade, eût été égal au succès artistique que cette chanteuse a remporté, car sous ce rapport elle ne pouvait rien désirer de plus. Jamais on voix n'avait peut-être plus belle et plus brillante et jamais nous n'avions entendu cette artiste chanter avec plus d'expression. Elle a rendu l'air d'Ariodant avec un style de grande école et le brindisi de Lucrèce Borgia avec beaucoup d'éclat ; le duo des *Diamants de Villars* avec M. Métayé a été admirablement nuancé qu'il a excité un réel enthousiasme et a valu aux deux artistes les honneurs d'un rappel et d'un bis.

M. Métayé a dit avec son goût habituel l'air du sommeil de la *Muette*. Une jeune et jolie chanteuse amateur, qui paraissait pour la première fois en public, Mlle Sara Wolf a chanté avec une voix d'une grande fraîcheur l'air de la *Traviata*, et, rappelée aussi, a dit ensuite avec une espièglerie charmante la valse de Kedrki.

M. Albert Eichelheim, pianiste, Mlle Henriette Cellis, violoncelle, et les trois jeunes fils du professeur Blake, ont contribué au succès de la matinée. M. Eichelheim a accompagné les chanteurs avec habileté.

Rien n'est plus rafraîchissant que le Malakoff Bitters.

Excursion à Thibodaux.

—Un train spécial du chemin de fer de Morgan partira d'Algier, dimanche matin (25 avril) pour Thibodaux et reviendra le soir. Prix de l'excursion, aller et retour, $1 50 seulement. On peut se procurer des billets au bureau de l'*Abeille*. Voir l'annonce.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Les amateurs de ce théâtre ont bravé hier le mauvais temps pour aller voir mlle Agnès Herndon dont le début a été très brillant. C'est une belle femme à la voix vibrante, exprimant avec talent et puissance les diverses émotions qui appartiennent à son rôle. Cette actrice prouve qu'elle comprend son art, et sans nul doute elle deviendra, dans un très prochain avenir, une des reines du théâtre américain. La troupe qui l'accompagne est très bonne, et la pièce représentée fera une très fructueuse fin de saison.

Billet gagnant.—M. T. M. Wescott, agent de la compagnie d'Express du Sud, certifie qu'ayant eu en collection pour le compte de J. Northrop No 187 West Street et de J. N. Hayes 115 Broadway, New-York, le billet No 36,614 qui avait reçu deux plombs, ils ont remis ce M. A. Dauphin, 319 Broadway, New-York, et qui a gagné le quatrième gros lot de $2,500, au tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, du 13 avril dernier le montant de ditt billet lui a été payé sans délai par un check de la Compagnie sur la Banque Nationale de la Louisiane.

Autre billet gagnant.—M. Chas. J. Bier, rue Esplanade No 203, certifie qu'ayant acheté pour une piastre au bureau de F. G. Blanchard No 1 ancien rue Carondelet, le moitié du billet No 32,776, qui a gagné le troisième gros lot de cinq mille piastres au tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane du 13 avril dernier, le montant du dit billet lui a été payé sans délai par un check de la Compagnie sur la Banque Nationale de la Louisiane.

Vin rouge de Bordeaux.—MM. Schmidt et Zeiger ont reçu par le steamer Hannover, venant du Havre, des vins rouges de Bordeaux, Castelfranc et Blaireau, provenant de la maison bien connue de Seigneuret frères.—Voir l'annonce.

Les dernières nouveautés en Souliers bas, pour dames, viennent d'arriver à l'Etoile Rouge.

Pour le foie, il n'est pas de remède supérieur au Malakoff Bitters.

Nouveautés en jais au Palais Royal de Levy, 163 Canal,—grande bargaine.

Voyage rapide par la voie de Louisville.—Le train de la ligne de Mobile part régulièrement tous les jours de la Nouvelle Orléans à 7 h. du matin, avec des Pullman cars, et va par Mobile et Montgomery, jusqu'à Louisville, sans changement de cars. Le train part à 8 h. du soir à des stations de la Nouvelle Orléans jusqu'à Nashville, Louisville, Cincinnati et Columbus sans changement. Le train partant à 2 h. et demie de l'après midi par la route de Jackson, a des Pullman cars, qui vont tout d'un trait par la voie de Milan, et sans substitution, jusqu'à Louisville, Cincinnati et Columbus (Ohio). Les trains du soir par la route de Mobile et celle de Jackson se changent de chemin de fer au point de jonction de la Nouvelle-Orléans avec principales villes de l'Est. Les trains des routes de Mobile et de Jackson partant le soir arrivent à New York, à 6 h. 45 m. du matin, le troisième matin après avoir quitté la Nouvelle-Orléans. Ne manquez donc pas de prendre vos billets par la voie de Louisville sur le Louisville and Great Southern Road. Pour les billets et tous les renseignements nécessaires, s'adresser au bureau des billets, coin Camp et Commune, ou à GEORGE L. CROSS, Agent des Passagers dans le Sud pour le Louisville and Nashville Railroad.

Chaussures vos enfants à l'Etoile Rouge.

Stars de marine en vente à l'encan, tous les soirs, chez Levy.

Palais Royal.—Ce très vaste et bon magasin de ce nom rue du Canal No 163, une variété très considérable d'objets de fantaisie et d'utilités précieux aux dames à des prix d'une modicité surprenante. Parmi ces derniers nous citerons des ombrelles de soie à 65 cents, des dentelles à des prix et nombre d'autres articles dont l'énumération ne trouve pas place ici à cause de son étendue. M. Levy, propriétaire du dit magasin, vient de recevoir deux cents voilettes d'enfants qu'il désire vendre le plus vite possible et à cette fin, il en a fixé le prix à 25.65 pièce. Un marché aussi exceptionnel que celui-là n'est pas à dédaigner des familles chez lesquelles ce précieux article fait besoin.

Les lycéens français en Alsace.—On lit dans le *Journal d'Alsace* du 2 :

"Il paraît que les jeunes lycéens qui sont venus de France en Alsace-Lorraine pour passer chez leur parents les vacances de Pâques, ont eu des difficultés pour franchir en uniforme la frontière d'Avricourt. Le gendarmerie a voulu leur interdire de poursuivre leur route et quelques-uns de ces jeunes gens, intimidés et craignant des mesures de rigueur, ont rebroussé chemin, et ont été privé ainsi de la joie d'être pendant quelques heures au milieu de leur famille. D'autres ont retourné leur képi et ont caché leur uniforme ils ont pu, et sont entrés de la sorte sur le territoire alsacien-lorrain. Mais était-il bien nécessaire d'en user de la sorte vis-à-vis de ces enfants, et quelques uniformes de collégiens suffisent-ils constitué un danger public dans notre pays si calme et si respectueux des lois ? Les petites mesures administratives et les mesures inutiles sont toujours des fautes."

Disparition d'un navire de guerre anglais.—On télégraphie de Londres, 13 avril :

Une profonde anxiété règne à Londres au sujet du vaisseau-école l'*Atalanta*. Il y a à bord onze officiers et 300 élèves de marine. L'*Atalanta* a été vu en dernier lieu aux îles Bermudes, le 29 janvier. Depuis plusieurs semaines, il est attendu à Portsmouth. L'escadre anglaise de la Manche a reçu l'ordre d'aller à la recherche du vaisseau-école au large de la baie de Bantry (Irlande) des instructions ont aussi été envoyées à Gibraltar pour que le vapeur *Egypt* soit dirigé sur les Açores qui se trouvent sur la ligne de retour de l'*Atalanta* afin d'avoir des nouvelles du navire disparu. On pense que s'il avait été aux Açores, comme cela paraîtrait probable, on aurait dès maintenant de ses nouvelles.

Pour le souliers le plus élégant allez à l'Etoile Rouge.

Pour des voitures d'enfants, allez au Palais Royal de Levy, 163 Canal, prix $6.65 et au-dessus.

Monsieur Claude.—On lit dans le *Temps* :

M. Claude, ancien chef de la police de sûreté, est mort hier dans la petite maison de campagne où il s'était retiré, 7, avenue de Paris, Vincennes.

Il était né à Toul 1810 et débuta à Paris comme petit employé au parquet. Nommé commissaire de police par M. Delessert, il fut révoqué à la suite de la révolution de 1848 et replacé à la tête de son commissariat par Caussidière. L'arrestation de deux complices d'Orsini au moment où ils étaient prêts à fuir attira particulièrement l'attention sur lui, et M. Pietri le nomma chef de la sûreté.

C'est lui qui fut chargé des célèbres affaires de Lapommeraye, d'Avinain, le boucher, de Poncet et de Troppmann. Il fut décoré à l'occasion de cette dernière. Pendant la Commune, ayant essayé d'aller reprendre dans son bureau quelques dossiers auxquels il tenait particulièrement, il fut arrêté et enfermé à la Santé ou il ne fut délivré qu'à la suite de la reprise de Paris par l'armée de Versailles. Il se retira en 1875, avec une pension de 6,000 fr. à laquelle le conseil municipal joignit la concession du droit de stationnement aux halles centrales.

Il avait su, dans la fonction difficile et délicate qu'il a longtemps occupée, se concilier l'estime générale. Il était connu pour sa franchise, pour la sûreté de sa parole et pour sa bonté. Quand on jugea les hommes qui avaient usurpé pendant la Commune les fonctions de directeurs des diverses prisons de Paris, M. le président Desmahis révéla qu'il venait en aide aux familles de ceux qui avaient été ses geôliers. Son extérieur était des plus simples et son visage, soigneusement rasé, le faisait ressembler à un notaire de province, ce qui, avec un bonhomie, explique l'expression de "père Claude" dont on se servait pour le désigner familièrement.

—Que les buveurs se lamentent !

Les journaux de l'Amérique du Sud rapportent que, le 6 février dernier, tous les tonneaux de bière renfermés dans la grande brasserie Schenger, à Monte-Video, qui servi à l'extinction d'un terrible incendie qui avait éclaté dans cet établissement.

Les approvisionnements d'eau s'étant épuisés, les pompiers ont demandé l'autorisation de vider les tonneaux dans leurs appareils. Le feu a fait plusieurs victimes ; mais on n'en est pendu maître qu'après avoir vuidé dans le foyer environ 50,000 gallons de bière.

Nouvelles Télégraphiques.

L'Eglise et les décrets.

Paris, 14 avril—*Le Journal des Débats* publie aujourd'hui un article de M. John Lemoinne, sur la résistance de l'église et des congrégations non autorisées aux récents décrets ministériels.

"Si les évêques, dit M. John Lemoinne, veulent être les premiers à protéger et à propager le phylloxera qui d'après eux dévaste leurs vignes et les vignes du Seigneur, nous devons les laisser aller jusqu'à ce qu'ils arrivent au terme fatal qui rendra inévitable la séparation entre deux sociétés ennemies."

M. Dufaure et les décrets.

Paris, 15 avril—M. Dufaure, dans une entrevue avec ses collègues et ses amis politiques, a déclaré inopportune l'idée d'interpeller le gouvernement relativement aux décrets contre les congrégations non autorisées. Il a fait remarquer que les congrégations ne devaient avoir reçu qu'avec ironie les dédaux.

Les Bonaparte et les décrets.

Paris, 15 avril—Le prince Pierre-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon Ier, a écrit de Londres à M. Jules Amigues une lettre dans laquelle il déclare avoir lu avec la plus grande satisfaction la protestation de ses neveux, le cardinal Bonaparte et le prince Charles-Napoléon, contre la manifestation du prince Jérôme approuvant les décrets rendus contre les congrégations non autorisées. Le prince Louis ajoute qu'il est heureux de s'associer à la protestation de ses neveux et qu'il ne croit pas devoir être désapprouvé par le prince Victor et la majorité des bonapartistes.

Les prochaines élections.

Paris, 15 avril—*La France* se dit de mesure d'affirmer que le gouvernement se propose de devancer l'époque des prochaines élections, sur l'avis de M. Gambetta, qui a donné des raisons pour agir ainsi.

La politique extérieure de M. de Freycinet.

Paris, 15 avril—*Le Temps* annonce que M. de Freycinet va faire publier une circulaire diplomatique expliquant la politique extérieure qu'il a suivie depuis son arrivée au pouvoir.

Dîner à l'ambassade de France à Berlin.

Londres, 14 avril—Une dépêche de Berlin au *Times* annonce que le comte de Saint-Vallier, ambassadeur de France, a donné hier un grand dîner aux membres du corps diplomatique, officiellement en l'honneur du prince de la Lippe, mais réellement en celui du baron Rudowitz, (successeur du prince de Hohenlohe à Paris.

Le traité de commerce franco-américain.

Paris, 14 avril—M. Léon Chotteau a eu aujourd'hui une entrevue avec M. de Freycinet, président du conseil, auquel il a remis un document établissant que le congrès des Etats-Unis ne prendra aucune décision relativement au traité de commerce, avant que le gouvernement français ait fait connaître ses intentions à ce sujet.

Les fonds secrets en Autriche.

Londres, 15 avril.—La chambre basse autrichienne a refusé par 154 voix contre 152 de voter les fonds secrets réclamés par le gouvernement, bien que le ministère ait avant le vote posé la question de confiance.

La France et les malheureux Irlandais.

Londres, 14 avril.—On télégraphie de Paris au *Daily News* : "Un sermon sera prêché dimanche prochain à l'église de la Madeleine pour venir en aide aux sécurtiers d'Irlande. Le cardinal Robert assistera à ce sermon. Il y sera plusieurs dames quêteuses prises dans le high life, parmi lesquelles figurera la duchesse de Mac-Mahon."

Quatre nouveaux cardinaux aux Etats-Unis.

Londres 15 avril.—Le bruit court à Rome que le pape a l'intention de nommer quatre nouveaux cardinaux aux Etats-Unis.

M. de Lesseps en France.

Paris, 15 avril.—M. de Lesseps est arrivé hier à Calais, avec sa femme, ses enfants et ses compagnons de voyage ; tous étaient en bonne santé. La foule s'était rassemblée sur la jetée pour leur faire une réception enthousiaste. Le maire de Calais s'est rendu à bord du steamer et a prononcé une adresse de félicitations aux infatigables voyageurs. M. de Lesseps a trouvé en arrivant à Paris les drapeaux qui avaient été arborés en l'honneur du professeur Nordenskjold. Il ne restera que peu de temps ici parce qu'il doit bientôt retourner en Angleterre pour y exposer à nouveau ses projets. Il fera samedi prochain une lecture à la Sorbonne. En ce qui concerne la partie financière de son projet, M. de Lesseps se montre très réservé ; toutefois il a déclaré que des offres sérieuses de coopération lui ont été faites. Il paraît être enchanté de son réception en Amérique et il a été particulièrement frappé de la grandeur des établissements publics et privés de Chicago.

L'immigration suédoise en Amérique.

Londres, 14 avril—Le Standard a reçu la dépêche suivante de Berlin : "L'immigration suédoise dans l'Amérique du Nord prend des proportions exceptionnelles. Deux mille Suédois sont déjà partis de Brême ; mille autres se sont embarqués le 4 à Christiana pour New York.

Suspension du capitaine du Montana.

Londres, 14 avril—L'enquête du Board of Trade sur la perte du steamer de la ligne Union Montana, s'est terminée par une suspension de deux mois infligée à son capitaine pour manque de direction dans la marche du navire.

L'exécution d'Otero.

Nouveaux détails

Otero en chapelle.

Paris, 13 avril—Le correspondant du Herald à Madrid télégraphie ce qui suit :

Madrid, 13 avril, 9 h. du matin.

"Malgré les averses, les rues nouvelles et le froid de ce matin, dès six heures, la foule se pressa aux abords de la prison Saladero ; on remarquait les gendarmes qui arrivent avec une longue file de prisonniers attachés ensemble deux à deux. Les soldats de garde ont été doublés ; partout des sentinelles, dans l'escalier et dans les passages de la prison. Le directeur de la prison se tient dans la salle dite Salle du jugement : elle est tendue de rouge. De rouge également sont recouverts les dais au-dessus des sièges des juges et les banquettes. Les greffiers sont à leur place ; devant eux sur la table, sont déposés les documents qui concernent la réglementation d'Otero.

"Tout autour, dans la salle, se tiennent les magistrats, les juges, les journalistes, les divers représentants de l'autorité, les gardiens de la prison ; parmi les assistants on remarque dix vieillards à l'aspect vénérable, appartenant à un ordre laïque connu sous le nom de *Fer y Caridad* ; ils portent au cou un ruban bleu avec une médaille d'or ; ces médailles datent de 1421 ; c'est alors que Jean II de Castille institua cet ordre dont la mission est de secourir, assister, soigner et enfin ensevelir les criminels condamnés à mort, pour lesquels ils pratiquent des démônes afin de faire dire des messes pour le repos de l'âme des coupables.

"Le directeur de la prison amène Otero. Le condamné venait de s'éveiller ; il avance lentement, les fers aux pieds, mais ses mains et ses bras sont assez libres pour lui permettre de tourner et de retourner son bérret en marchant. Il est de taille moyenne, trapu et lourd ; la figure est grasse, les yeux noirs ; il jette autour de lui un regard tranquille, hardie qu'on lui donne lecture de la sentence, et, quand on lui demande s'il désire des mesures chantées ; "Certainement," répondit-il.

"Les frères de *Fer y Caridad* le prennent alors et le conduisent lentement, lui restant toujours calme et impassible, vers une petite chapelle éclairée seulement dans le haut par les charges de l'autel qui projettent leur lumière sur une "Mater dolorosa", un crucifix et le missel. Otero s'agenouille à côté de l'autel entre deux prêtres ; une table et des chaises sont préparées devant lui. Dans une pièce attenante à la chapelle se trouvent un lit et des mets pour le repas.

"Le régicide, du même ton les criminels ordinaires, doit rester dans la chapelle pendant vingt-quatre heures, puis demain matin à huit heures et on viendra le chercher pour le livrer à l'exécuteur. Pendant cette dernière journée, il a la faculté d'écrire, de recevoir des visites, d'entendre des messes. Aujourd'hui, les condamnés restaient quarante-huit heures en chapelle.

"Otero a exprimé des regrets de son crime lorsqu'il était en prison, dans la pétition qu'il a adressée au roi pour obtenir sa grâce et dans une lettre qu'il a écrite à sa mère. Il persiste à déclarer qu'aucun motif politique ne l'a inspiré.

"La population madrilène manifeste un intérêt médiocre et ce qui concerne le sort d'Otero ; c'est à peine si l'on s'arrête devant les colporteurs et les vendeurs qui distribuent la biographie du régicide. Otero a vingt ans à peine ; il a vu hier au soir ; mais l'entrevue n'a pas été pénible, car ni l'un ni l'autre ne savaient que l'ordre d'exécution venait d'être signé."

A l'échafaud.

Madrid, 14 avril.—Ce matin, dès sept heures, une foule compacte se pressait dans les rues avoisinant la chapelle dans laquelle Otero avait été conduit la veille. On remarquait dans cette foule une grande quantité de femmes riant, chantant et pressant les gardes et la police. Les Filles de la Charité portaient des bougies ornées de rubans verts et de médailles rouges suspendues au cou. Les autorités de Madrid avaient pénétré dans la chapelle. Le prisonnier s'était levé vingt quatre heures pour entendre la messe, et dans la nuit il s'était longuement confessé au chapelain du palais royal. A huit heures précises le juge a donné le signal du départ. Le condamné est descendu à la prison, précédé de prêtres portant un crucifix, de la police de magistrats et des Frères de la Charité.

On fit revêtir à Otero une robe noire et un bonnet rond, on lui plaça un crucifix sur les épaules et une image de la Vierge dans ses mains. Les prêtres et les Frères de la Charité formaient le cortège. La foule se pressait autour de l'escorte jusqu'à la Plaza où se dressait l'échafaud, installé sur une plateforme assez basse sur laquelle était un banc destiné au condamné. En montant les marches de l'échafaud le visage d'Otero était envahi par une pâleur mortelle et ses mains tremblaient. Les exécuteurs venus de Valladolid ont placé le condamné sur le banc et lui ont couvert la tête d'un long voile. A 8 heures 46 minutes le signal fut donné, le garrot fut passé autour du cou du condamné et serré rapidement. La mort par strangulation ne fit pas longtemps attendre. Le corps resta exposé aux yeux du public jusqu'à ce que les Frères viennent le prendre pour le conduire dans l'endroit du cimetière réservé aux suppliciés.

Madrid, 15 avril.—Une visite finale a été faite à Otero par le duc de Sesto, grand chambellan, qui est resté vingt minutes avec le régicide ; mais on ignore ce dernier a fait des révélations.

Au Congrès aujourd'hui, M. Carvajal a pressé le ministre d'agir auprès du roi pour obtenir de lui qu'il fît usage de son droit de grâce à l'égard des personnes condamnées à mort ; M. Carvajal a insisté sur le fâcheux effet produit par le spectacle de l'échafaud.

Le ministre de l'intérieur a répondu que le spectacle de l'assassinat était d'un effet encore plus fâcheux.

Londres, 16 avril—On écrit de Madrid, à la date du 11, que c'est à grand'peine que M. Canovas del Castillo, premier ministre, a pu obtenir du roi Alphonse qu'il autorisât l'exécution d'Otero. La jeune reine a été horriblement effrayée par l'attentat commis sur la vie de son mari, le 30 décembre dernier, et depuis elle est restée pendant quelque temps dans un état de surexcitation nerveuse telle que par deux fois, elle a failli s'évanouir quand elle approchait s'approchaient de la voiture royale pour présenter des pétitions. Un autre jour, tandis qu'elle se rendait au Retiro avec le roi, elle leva le bras et pousse un cri perçant en voyant un jeune homme mal vêtu s'avancer vers le roi pour le supplier d'accorder la liberté à son père qui était en prison. Sa position vraiment intéressante, puisque qu'elle est dans le cinquième mois de grossesse, la rend très populaire, et cette popularité n'a fait qu'augmenter depuis qu'elle a témoigné le désir de voir accorder une commutation de peine à Otero.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Les projets de Nordenskjold.

Paris, 14 avril—Le professeur Nordenskjold a écrit à un de ses amis qu'il avait l'intention de retourner à Paris avant la fin de l'été prochain, afin d'obtenir la coopération du gouvernement français à l'organisation d'une nouvelle expédition dans les mers polaires.

La collection Dumas.

Le *Gaulois* de ce matin publie un article d'Arsène Houssaye accréditant le bruit suivant lequel M. Dumas serait sur le point de vendre sa collection de tableaux.

Théâtres.

Une comédie en trois actes et en vers de M. Jacques Normand, intitulée *Vaudrel*, a été donnée hier soir au Gymnase. Cette pièce a été bien accueillie du public.

Les femmes électeurs.

Mlle Hubertine Auclerc et les citoyennes qui font partie de la Société du droit des femmes trouvent dans la presse républicaine, sur l'appui de laquelle elles comptaient, bien peu de respect pour la revendication de leurs droits politiques. *Le Mot d'Ordre* ne veut plus entendre leurs plaintes. "Le vote des femmes, dit ce journal, joint à celui des réactionnaires, constituerait la majorité du suffrage universel ; et sur 553 membres qui constituent la chambre, 400 au moins seraient des prêtres."

Au Palais de l'industrie.

Il y a eu hier une brillante réunion au Palais de l'Industrie à l'occasion de l'exposition de la race chevaline. Le comte de Vigier a remporté le succès de la journée.

Théâtres.

M. Adolphe Belot écrit en ce moment une pièce dont le sujet est tiré du procès de Marie Pierre. Cette pièce sera pour titre : *L'affaire de la rue Auber*. Edouard Cadol écrit une pièce empruntée au même sujet.

Vente d'écoulement au Palais Royal de Levy, 163 Canal,—grande bargaine en Eventails et en Parasols.

—On lit dans le *Petit Marseillais* :

"M. Philippe Pittorino, saphandier, entrepreneur de travaux sous-marins, travaillant il y a quelques jous au Frioul, non loin d'un rocher appelé Tiboules, a pêché, à 19 brasses de fond environ, un énorme bloc de corail.

"Cette agglomération de madrépores, déposée momentanément dans la salle de billard du café de la Joliette, ne mesure pas moins de 1 mètre 50 centimètres de longueur sur un mètre de large. Sa surface, inégale, pilleuse de ravines, émaillée de bivalves et de calcaires, est recouverte d'éponges multicolores, d'une texture fine, nerveuse et serrée, qui, malgré leur odeur chlorosée, sont si recherchées pour leur légèreté et la beauté de leurs formes. D'innombrables polypiers se dressent desquels émergent des quantités de rameaux de corail aux brindilles d'un rouge sang, sont greffés sur ce bloc qui pèse environ 200 kilog. et dépassé de beaucoup les dimensions des plus gros fragments pêchés jusqu'à ce jour."

Les enfants ont besoin d'être soigneusement chaussés et pour obtenir cette perfection il faut aller à l'Etoile Rouge.

DE L'HON. ANDREW CORNWALL
Ex-membre de la Législature,
Etat de New-York.

Alexandria Bay, 3 janvier 1880.

H. H. Warner & Co.,

Messieurs : J'éprouvais des souffrances dans les reins depuis trois ans et en octobre dernier j'eus une crise violente. Je commençai alors à prendre votre "Safe Kidney and Liver Cure" et j'obtins un soulagement immédiat. J'en ai bu deux bouteilles et maintenant je suis aussi bien que jamais, et je recommande votre chère, mais non surfaite de votre "Safe Kidney